



le 26 août 2019

Motion n°

Vieille ville – Zone de rencontre

Actuellement, notre vieille ville est en zone 30. C'est-à-dire que la priorité entre les piétons et les automobilistes n'est pas définie. Malgré les risques, les accidents graves y sont rares, contrairement aux échauffourées entre conducteurs et piétons. Peut-être à cause d'un problème de taille, de poids, mais plus certainement de priorité. Cette priorité de fait donnée aux véhicules ne fait qu'accentuer et légitimer leur transit et donc, le risque d'accident.

Il serait donc peu coûteux, simple et découlant du bon sens de régler ce problème de priorité, avec une zone de rencontre.

Les zones de rencontre facilitent la cohabitation entre les usagers de la chaussée, grâce à une vitesse de maximum 20km/h et à la priorité accordée aux piétons. Plus sûr, l'espace public peut accueillir des activités de jeux et devient plus enclin à l'échange social. Il invite à s'attarder devant les commerces, sur les nombreux bancs publics ou terrasses et à observer la ville sous un nouvel angle.

Nous diminuerions considérablement le risque d'accident grave en diminuant la vitesse. Mais aussi le trafic inutile, la pollution et le bruit des moteurs en donnant le moyen aux habitant.es et aux nombreux visiteurs de se réapproprier l'espace public.

C'est une plus-value pour la ville et ses concitoyen.nes. Nous y gagnerons en qualité de vie ainsi qu'en convivialité.

En tenant compte du nouveau plan d'aménagement, cette motion ne viendra que renforcer le désir de redynamiser le caractère agréable et le charme de notre vieille ville.

Par cette motion, l'Alternative de Gauche demande au Conseil communal la mise en place d'une zone de rencontre au sein de toute la vieille ville de Delémont.

Pour l'Alternative de Gauche,
Théo Burri